

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 3 :

Partage des connaissances et réseautage

Favoriser les échanges et le réseautage entre membres, partenaires et parties prenantes afin d'encourager la collaboration, le partage des connaissances et les discussions sur des sujets d'intérêt commun.

CIBLES POUR 2016-2017

3.1 Encourager et stimuler les activités de partage de l'information et les possibilités de réseautage pour permettre aux auditeurs, aux législateurs et aux autres parties de partager leurs connaissances, leurs outils et leurs compétences sur les divers enjeux et pratiques.

- ✦ Soutenir la planification et la mise sur pied du Symposium annuel du CCVL sur l'audit de performance.
- ✦ Soutenir la planification et la mise sur pied de la conférence annuelle conjointe du CCCC et du CCVL (Yellowknife).
- ✦ Rechercher et favoriser des occasions de réseautage pour les vérificateurs généraux / dirigeants de l'audit des municipalités canadiennes – les échanges aussi bien entre eux qu'avec les auditeurs législatifs de performance des paliers fédéral et provincial.
- ✦ Continuer à offrir la Bourse d'études Ronald C. Thompson.
- ✦ Poursuivre le Programme de reconnaissance.
- ✦ Planifier et tenir le Sommet des futurs leaders en audit de performance au Canada.
- ✦ Continuer à soutenir l'audit collaboratif du CCVL sur le changement climatique.

3.2 Améliorer la collaboration, l'harmonisation et le partage des connaissances entre les partenaires, les ISC et leurs organisations régionales.

- ✦ Poursuivre la collaboration avec l'INTOSAI, ainsi que la participation aux activités de planification et d'échange de renseignements avec les associations régionales des ISC.
- ✦ Coordonner avec les partenaires internationaux l'élaboration de la nouvelle proposition pour le Programme international.
- ✦ Participer, ainsi qu'appuyer la participation d'un pays du PIASL, à la réunion annuelle du Groupe de travail sur les industries extractives, et partager les connaissances.
- ✦ Contribuer à la révision du manuel de l'IDI sur les normes internationales d'audit de performance afin d'y intégrer l'égalité des sexes, les droits de la personne et les références aux cibles en matière de développement durable.